

# testez votre transparence (un quizz canadien)

Vu sur le site EDUCALOI

The image shows a promotional graphic for a Canadian transparency quiz. On the left, the text reads: "VOUS ÊTES TRANSPARENT? MONTREZ-VOUS!". Below this, three circular icons indicate the quiz's duration and content: "5 MINUTES", "11 QUESTIONS", and "1 BILAN PERSONNALISÉ". A paragraph of text explains that surveys have shown what people want to know about registered charities and the difficulty of understanding their operations. A red button with a white arrow says "FAITES LE TEST!". At the bottom, it mentions "la production de cet outil a été rendue possible grâce à un appui financier de l'Agence du revenu du Canada" and the "Canada" logo. On the right, a vertical thermometer-style gauge is labeled "ÊTES VOUS TRANSPARENT ?" at the top and "CONFIANCE DU PUBLIC" at the bottom. The gauge shows a red liquid level at the very bottom, with "0%" written in red below it.

La transparence est un élément souvent mis en avant par les associations et les organismes qui les contrôlent. Cet exemple canadien permet d'évaluer précisément son niveau de transparence, et le degré de confiance du public qui en résulte.

A adapter naturellement aux normes et habitudes françaises.

Ci-dessous la **liste des 11 questions** :

Votre organisation communique t-elle sur :

1 – Les noms des cadres supérieurs, des administrateurs ou des fiduciaires, ainsi que leur expérience ?

2 – Le nombre d'années depuis lequel votre organisme exerce ses activités ?

3 – Une description détaillée de vos activités et les ressources consacrées à chacune d'elles ?

- 4 – Vos indicateurs de réussite ? (le nombre de personnes desservies, les avancées scientifiques, etc.)
- 5 – Le pourcentage des sommes attribuées à l'administration et de celles attribuées aux activités de bienfaisance ?
- 6 – Vos modes de financement ?
- 7 – D'où provient l'argent que votre organisme reçoit, mis à part les dons ?
- 8 – Votre politique sur la délivrance des reçus officiels de dons pour fins d'impôt et le temps nécessaire pour en obtenir un ?
- 9 – Les avantages fiscaux liés aux dons ?
- 10 – Le fait que les organismes de bienfaisance enregistrés sont supervisés par le gouvernement ?
- 11 – Les questions que les donateurs peuvent poser aux organismes de bienfaisance enregistrés qui les sollicitent ?